



**COMMUNAUTE FRANCAISE
HAUTE ECOLE « ALBERT JACQUARD »
Commission d'Evaluation Interne
Siège social : Square Arthur Masson 1 – 5000 NAMUR
Tél. 081/26 29 70 - Fax 081/26 29 68**

PLAN DE SUIVI
Version amendée
BACHELIER
INSTITUTEUR (TRICE) PRESCOLAIRE

Juin 2014



**COMMUNAUTE FRANCAISE
HAUTE ECOLE « ALBERT JACQUARD »
Commission d'Evaluation Interne
Siège social : Square Arthur Masson 1 – 5000 NAMUR
Tél. 081/26 29 70 - Fax 081/26 29 68**

PLAN DE SUIVI
Version amendée
BACHELIER
INSTITUTEUR (TRICE) PRESCOLAIRE

Juin 2014

SIGNATURES

Walter BENOZZI,
Directeur-Président

Giuseppe DI PIETRANTONIO
Directeur de la Catégorie Pédagogique

Valérie GERARD
Coordonnatrice Qualité HEAJ

NOTE INTRODUCTIVE AU PLAN DE SUIVI

En 2009-2010, L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé à l'évaluation des cursus d'instituteur préscolaire.

En janvier 2011, un premier plan de suivi de la section préscolaire a été communiqué à l'AEQES par la Haute École Albert Jacquard de Namur (HEAJ).

En 2013, la HEAJ a souhaité bénéficier de la procédure de suivi.

La rédaction de ce plan de suivi tient compte des réalités actuelles de 2014 qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui prévalaient en 2009-2010. En effet, la situation financière de notre HE depuis février 2013 a complètement bouleversé l'organisation de notre catégorie et a surtout affecté tous les personnels.

C'est pourquoi la première de nos préoccupations est de relancer une dynamique qualité à travers les quatre axes suivants :

AXE1 : Définir la vision stratégique de la section

AXE 2 : Améliorer la communication entre tous les acteurs de la formation

AXE 3 : Mettre en place un dispositif d'analyse et de régulation en matière d'évaluation du fonctionnement des missions et des projets

AXE 4 : Développer la cohérence pédagogique au sein de l'équipe éducative

Pour atteindre ces objectifs, nous avons décidé de nous donner deux années, et donc d'évaluer le niveau de la réalisation de ces axes en 2016.

1. Niveau de réalisation du calendrier et du plan de suivi actualisés (mars 2014)

| Axes | Description des actions | Degré de priorité | responsables | Degré de Réalisation échéances | Conditions de réalisation | Résultats attendus |
|------------------------------|--|--------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------|---|
| Démarche qualité | Création d'une CEI à l'intérieur de chaque catégorie. | 1 | Collège de direction | Réalisé | | Assurer un meilleur suivi de la démarche qualité grâce à une stabilisation de la composition de la CEI, et en tenant compte des spécificités de chaque catégorie. |
| | Intervention systématique de la CEI lors des réunions générales pour dresser l'état des lieux de l'évolution du plan de suivi. | 2 | Direction | Réalisé | | Sensibiliser les membres du personnel à la démarche Qualité de la Haute Ecole. |
| Profil de compétences | Inscrire tous les apprentissages disciplinaires dans une logique de construction de compétences, via notamment le document « mon carnet de bord ». | 1 | Equipe éducative | Réalisé | | Perception plus claire de la cohérence de la formation pour les étudiants. |

| | | | | | | |
|---------------------------------|--|---|--------------------------------|---------|--|---|
| | | | | | | |
| | Elaboration et mise en place d'un nouvel outil : le guide des AFP | 1 | Equipe éducative | Réalisé | | Rendre les AFP plus professionnalisant et permettre à l'équipe éducative une évaluation par des critères communs. |
| Communication | Créer un poste de coordination pédagogique propre à chaque section du département. | 1 | Direction | Réalisé | | Organiser les réunions entre les pédagogues et les spécialistes, concernant les AFP, les guides de stage, etc. Assurer une meilleure communication entre les acteurs de la formation. |
| Aide à la réussite | Mise en place d'un échéancier pour le TFE dès la deuxième année de formation. Remaniement des consignes du TFE par un groupe de travail. | 1 | Direction et groupe de travail | Réalisé | | Distribution aux étudiants de 2 ^e d'un document « TFE » comportant toutes les consignes. |
| | Parallèlement au décret SAR, des heures de renforcement sont mises à l'horaire depuis cette année académique (2012-2013). | 1 | Direction | Réalisé | | Ajouter dans les attributions des professeurs de mathématique et de français des heures de renforcement |
| Ressources et équipement | Alternative à l'utilisation de la salle de gymnastique (location de salles dans une école voisine) | 2 | Direction | Réalisé | | Location d'une salle dans une école voisine (St Louis) |
| | Installation d'un local TBI et équipement de certains locaux (prises, projecteur, ...) | 3 | Direction | Réalisé | | Installation dans deux classes au 2 ^e étage de 2 nouveaux TBI |

2. Calendrier et plan de suivi amendés (2014-2016)

Ce nouveau plan présente les axes prioritaires composés des actions concrètes qui permettront d'atteindre les objectifs prévus avec leurs échéances.

| AXE 1 : DEFINIR LA VISION STRATEGIQUE DE LA SECTION | | | | | | |
|--|--|--------------------------|--|---------------------------------------|--|--|
| Recommandations/ forces | Description des actions | Degré de priorité | Responsable | Degré de réalisation/échéances | Résultats attendus | Conditions de réalisation |
| Pertinence du calendrier et du plan de suivi actualisé : <i>donner du sens aux actions individuelles et collectives sur base d'une vision stratégique pour la section.</i> | Organiser une ou plusieurs journées de réflexion (avec un animateur externe si nécessaire) | *** | Direction Coordinations Equipe éducative | 2015 | Rédaction d'un document commun qui définit notre vision stratégique | Tous les acteurs doivent être conscients de la nécessité de définir une vision stratégique et de la mettre en place Financement |
| | Évaluer la mise en place de cette vision stratégique | *** | Direction CEI | 2016 au plus tard | Évaluation des actions individuelles et collectives en fonction du plan stratégique défini | |

| AXE 2 : AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE TOUS LES ACTEURS DE LA FORMATION | | | | | | |
|--|---|--------------------------|------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| Recommandations/ forces | Description des actions | Degré de priorité | Responsable | Degré de réalisation/échéances | Résultats attendus | Conditions de réalisation |
| Appréciation du développement de la culture qualité | Prévoir des temps de concertation pédagogique (heures « libres » par section à l'horaire) | *** | Direction + horairiste | 2015 | Rencontres programmées avec PV | Local dédié + affichage + possibilité heures/semaine |

| | | | | | | |
|--|--|----|--|-------------------|--|--|
| | Mettre une boîte à idées et/ou une boîte virtuelle à idées à la disposition de tous les personnels | ** | Direction CEI | 2015 | Partage d'idées et discussion à partir de celles-ci. Règlement d'utilisation de cette boîte à idées. | Garantie d'anonymat si demandé |
| | Réunir les maîtres de stage pour partager nos expériences | ** | Direction Coordination stage équipe éducative | 2016 au plus tard | Organisation de rencontres avec les maîtres de stage + nombre de personnes présentes + PV de ces réunions Amélioration des relations avec ceux-ci | Motivation de tous les acteurs |
| | Utiliser la plateforme de la HE pour communiquer avec tous les acteurs de la formation | ** | Responsable de la plateforme HEAJ + équipe éducative | 2016 au plus tard | Nombre d'interactions doublées par rapport à aujourd'hui | Formation de tous les personnels à l'utilisation de cette plateforme |

AXE 3 : METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF D'ANALYSE ET DE RÉGULATION EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES MISSIONS ET DES PROJETS

| Recommandations/ forces | Description des actions | Degré de priorité | Responsable | Degré de réalisation/échéances | Résultats attendus | Conditions de réalisation |
|--|--|--------------------------|--------------------|---------------------------------------|--|--|
| Pertinence des choix stratégiques | Mettre en place des outils d'auto-évaluation (à l'exemple du | ** | Direction CEI | 2016 au plus tard | Analyse des évaluations en vue d'améliorer l'organisation de | Financement Appropriation de l'outil si CAF |

| | | | | | | |
|--|--|----|-----------------------------------|-------------------|---|---|
| | CAF avec un modérateur externe) | | | | la catégorie | |
| | Evaluer les enseignements tous les ans | ** | Direction Conseil pédagogique CEI | 2016 au plus tard | Traitement des résultats (points positifs relevés et pistes d'amélioration proposées par les étudiants) | Moyens informatiques (matériels et humains) |

AXE 4 : DÉVELOPPER LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE AU SEIN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

| Recommandations/ forces | Description des actions | Degré de priorité | Responsable | Degré de réalisation/échéances | Résultats attendus | Conditions de réalisation |
|---|--|-------------------|----------------------------|--------------------------------|--|-----------------------------------|
| Pertinence des choix opérationnels : <i>développer la coordination et la cohérence pédagogique au sein de l'équipe éducative.</i> | Réunir les enseignants pour les former à l'utilisation du référentiel de compétences dans le cadre du « décret paysage » | *** | Coordinations | 2016 au plus tard | Usage effectif du référentiel dans les documents distribués aux étudiants. | Application du décret « Paysage » |
| | Réunir les enseignants en vue d'harmoniser les contenus et les évaluations | *** | Coordination de la section | 2016 au plus tard | Précision des contenus et du mode d'évaluation dans les fiches UE | Application du décret « Paysage » |

